

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 15 DECEMBRE 2016**

PRESENTS : HEISON Christian, CHAL Joanny, VIBERT Martine, Josiane LIEBERT, GOURY Elodie, GOURLAIN Jacky, ROBICHON-LIEVOIS Françoise, PERRISSOUD Jean-Laurent, GRUFFAT Isabelle

ABSENTS EXCUSES : BOUVET MUGNIER Claire (pouvoir à Josiane LIEBERT) - CHATEL Bernard - (pouvoir à Jacky GOURLAIN) - BOUVIER Serge (pouvoir à , CHAL Joanny) - Marc BAILLARGEAT - Christian REYNAUD - Anne PINON.

SECRETAIRE DE SEANCE : Martine VIBERT

1. POINT DES COMMISSION COMMUNALES

Voirie

La consultation pour l'achat d'un tracteur arrive à terme ; la commission expose les différents devis établis et après analyse propose l'achat d'un tracteur d'un montant de 78 000€ TTC auprès du concessionnaire BAUDET . La commande est validée pour une livraison printemps 2017.

Scolaire

1. Le repas de fin d'année au restaurant scolaire a été servi ce jeudi 15/12/2016. Le menu festif a été très apprécié des enfants et adultes.
2. La direction de l'école a informé les Elus début décembre d'une éventuelle fermeture de classe à la rentrée 2017-2018. La commission scolaire expose les diverses actions de mobilisation :
 - ✓ un recensement par hameau a été fait début décembre par chaque élus afin de disposer des enfants à scolariser.
 - ✓ une communication sur les panneaux d'affichage, dans la presse locale et auprès des familles de l'école pour informer de l'ouverture des préinscriptions pour la prochaine rentrée scolaire.
 - ✓ les élus décident d'adresser un courrier à l'ensemble des familles dont les enfants ne sont pas scolarisés au groupe scolaire de Moye afin de les informer et les sensibilisés sur l'éventuelle fermeture de classe.
 - ✓ les élus décident d'étudier avec attention toute demande de dérogation.

Un point régulier sur la situation sera fait avec la direction de l'école.

Urbanisme

1. Lors du Conseil Communautaire du 12/12/2016, la modification du PLU de Moye a été validé.
2. Dans le cadre de l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), une information par affichage doit être donnée à l'ensemble des habitants pour consultation. Il est décidé d'installer un panneau dans le hall de la mairie afin de diffuser les documents.

Ordures ménagères

Suite à la réorganisation des tournées du SITO, la tournée d'enlèvement des ordures ménagères est désormais avancée au mercredi dès le 02/01/2017.

2. C3R : AVENANT CONVENTION DE GESTION DU SERVICE

INTERCOMMUNAL MUTUALISE D'APPLICATION DU DROITS DES SOLS

Monsieur le Maire rappelle que la commune de MOYE a délibéré le 16/06/2015 pour approuver la convention de gestion du service intercommunal mutualisé d'instruction d'Application du Droit des Sols – ADS- Un bilan du service a été dressé (nombre de permis instruits, évaluation...) pour la période du 01/07/2015 au 30/06/2016. Ce bilan fait apparaître un déficit du service à hauteur de 11 247.50€.

Monsieur le Maire présente aux élus un avenant à la convention initiale afin d'équilibrer le service comme suit :

- Instauration d'un tarif spécifique pour les permis de construire d'opérations de logements collectifs \geq à 10 logements : 350€/PC
- Instauration d'un tarif spécifique pour les permis d'aménager d'opérations de logements collectifs \geq à 10 logements : 350€/PC
- Augmentation du coût d'abonnement au service mutualisé 1.5€/habitants

Le Conseil Municipal après échanges et débats, autorise à l'unanimité le Maire à signer l'avenant de gestion.

3. **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Monsieur le Maire donne lecture d'un communiqué réceptionné par voie électronique de la Trésorerie de Rumilly relatif à la loi NOTRe au regard de l'article 79 qui supprime l'obligation pour les communes de moins de 1500 habitants d'avoir un budget annexe CCAS.

Dans ce cas, Mr le Maire indique qu'il conviendrait de dissoudre le CCAS et de transférer à la commune la compétence financière mais également l'organisation.

Le Conseil Municipal après échanges et débats, décide à l'unanimité de maintenir le fonctionnement actuel du CCAS afin de maintenir entre autre, la confidentialité des demandes.

4. **AMORTISSEMENT DES FRAIS D ETUDE : MODIFICATION DE CREDITS BUDGETAIRES**

Monsieur le Maire donne lecture d'un communiqué réceptionné par voie électronique de la Trésorerie de Rumilly relatif aux frais d'étude enregistrés aux comptes 2031. Il est demandé de procéder à l'affectation des frais d'études aux opérations de travaux réalisés ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier comme suit le budget communal :

Section de Fonctionnement					
DEPENSES			RECETTES		
68011-042	Dot aux amortissements	50 596.05€			
023	Virt section investissements	-50 596.05€			
	TOTAL	0.00€			

Section d'Investissement					
DEPENSES			RECETTES		
202-041	Frais doc. urbanisme	30 957.75€	2031-040	Frais d'études	35 945.07€
2151-041	Réseaux de voirie	4 987.32€	021	Virt de section fonctionnement	-50 596.05€
			28031-040	Frais d'études	50596.05€
	TOTAL	35 945.07€		TOTAL	35 945.07€

5. **DIVERS**

➤ Plan d'alignement

Mr le Maire informe qu'il convient de fixer le prix à appliquer pour l'acquisition d'une réserve foncière de 16m2. Le prix proposé est de 30€. Les Elus décident d'engager la négociation avec les propriétaires.

➤ Chemin rural de la Diau

Un courrier de réponse de l'avocat de la commune a été réceptionné concernant l'emplacement du chemin rural. Il est décidé transmettre la réponse au pétitionnaire.

**Le Maire de Moye
Christian HEISON**